



PORT DE DJIBOUTI s.a.

Version 2.0

02 FEB 2015

Politique Sûreté

Le Port de Djibouti SA (PDSA) s'engage à fournir et à développer un environnement et un lieu de travail sécurisé pour ses employés, ses clients et ses usagers.

Introduction

Cette politique définit les mesures visant à améliorer la sûreté du PDSA conformément à la politique de sûreté et au code ISPS (parties A&B) en donnant une ligne directrice au personnel, aux usagers et en particulier au prestataire des services de sûreté, Port Secure Djibouti (PSD).

Objectifs

1. L'amélioration continue des performances de la sûreté à travers des audits réguliers et une réévaluation du système de management de la sûreté.
2. Le suivi et l'adaptation du comité SMS aux risques de l'environnement régional et international.
3. La protection du personnel du PDSA, les actifs commerciaux et opérationnels, ainsi que les intérêts de nos clients.
4. La sensibilisation des employés aux procédures de sûreté à travers les outils de communication interne, pour leur permettre de contribuer à la protection du PDSA.
5. La communication de toutes les informations pertinentes concernant les mesures de sûreté en vigueur au PDSA auprès des organisations tierces et des visiteurs.

Engagement

La Direction du PDSA s'engage à adhérer et à soutenir vigoureusement les objectifs de la présente politique.

